

Direction Interrégionale de la Mer Manche
Mer-du-Nord
4 rue du Colonel Fabien
BP 34
76083 Le Havre Cedex
A l'attention du Service Régulation des
Activités et des Emplois Maritimes - Unité
Réglementation des Ressources Marines

Port-en-Bessin, le 31.05.2021

Objet: Avis sur le projet d'arrêté portant interdiction de la pêche des huîtres plates avec l'usage de dragues sur le littoral de la Seine Maritime et abrogation de l'arrêté n°55/2014

Affaire suivie pour Ifremer par :Eric Foucher

V/Ref : 18/2021/SRAEM

N/Réf. : IFREMER iso 9001 - Processus P9 21-047

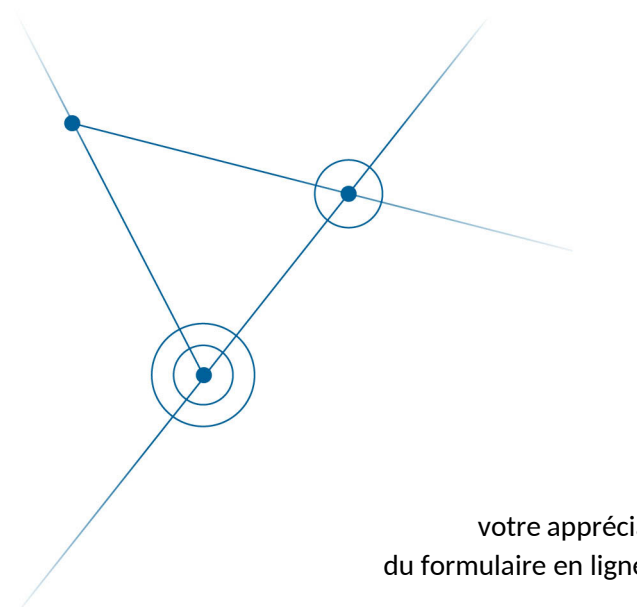
Madame, Monsieur,

Par votre courrier cité en référence vous sollicitez l'avis de l'Ifremer sur le projet d'arrêté portant interdiction de la pêche des huîtres plates *Ostrea edulis* avec l'usage de dragues sur le littoral de la Seine Maritime. Vous précisez que cette interdiction se justifierait par l'absence de connaissances précises sur l'existence d'un stock d'huîtres sauvages dans cette zone, ce que nous vous confirmons, et qu'elle fait consensus auprès de la filière professionnelle concernée.

L'analyse des documents déclaratifs de pêche à partir de la base de données SACROIS montre que les captures d'huîtres plates sauvages réalisées à la drague en 2020 dans les 3 rectangles statistiques CIEM correspondants au littoral de la Seine Maritime (28F0, 28F1 et 29F1) sont extrêmement faibles, puisque seulement 58 Kg ont été déclarés dans le seul rectangle 29F1. L'interdiction de pêche que prévoit le futur arrêté ne devrait ainsi n'avoir aucun impact auprès de la filière pêche Normande. Par ailleurs, la limitation de l'usage d'engins trainants, *a fortiori* de la drague, dans la zone littorale ne peut qu'avoir un effet positif sur les écosystèmes fragiles de cette zone.

L'Ifremer n'émet donc aucune réserve sur l'abrogation de l'arrêté précédent 55/2014 et la mise en application du nouvel arrêté.

Par ailleurs, dans le cadre de la certification ISO9001 de l'institut nous vous demandons de bien vouloir porter



vos remerciements et votre appréciation sur ce document en renseignant la fiche d'évaluation à partir du formulaire en ligne.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de la Station Ifremer de Port-en-Bessin

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de Port-en-Bessin
Avenue du Général de Gaulle BP32
14520 Port-en-Bessin
France
+33 (0)2 31 51 56 00

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr